



**COMMUNE DE CLANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille dix-sept et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire  
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : M. AUBERT Éric, AURRAN Robert, CHASSAGNE Andréa, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie,  
Absents excusés : Mme LAURENT Marianne représentée par Mme CAILLAUD.  
Absent : Mme SCHERHAG Marielle.  
Convocation du 17 mars 2017

*Nb de membres : 13  
Présents : 12  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre :  
Abstention :*

**Délibération n° 2017\_07D : Voirie 2017**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de voirie 2017 sont programmés.

Il présente au Conseil Municipal le projet qui s'élève à la somme de.....**77 126.16 € HT**

Les travaux consistent

- Équipement du parking du puy ;
- Points à temps sur diverses routes ;
- Réfection de la ruelle du Puy ;
- Réfection du mur du chemin Saint Antoine

Il précise que ces travaux sont subventionnés par le Département à hauteur de 80 % soit pour un montant de 61 700.93 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE le projet de la voirie 2017 présenté par le Maire
- SOLLICITE la subvention du département à hauteur de 80 % du montant HT, soit 61 700.93 €

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le  
Et publication ou notification du*



LE MAIRE  
Roger MARIA